



Mairie de Groissiat

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 08 DECEMBRE 2022**

Présents : Mesdames Patricia Deguerry, Pascale Amorim, Evelyne Morand, , Déborah Beauchesne, Magalie Gaillot, Sandrine Mastronardi, Stéphanie Volle.

Messieurs Eric Roposte, Sébastien Brulhart, Laurent Delley, Fabien Dugas, Xavier Faivre, Jean Neto.

Excusé(s): Madame Nathalie Balland. Monsieur Hervé Amiot.

Secrétaire de séance : Madame Magalie GAILLOT.

Date de convocation : 29 novembre 2022.

Approbation du compte rendu de la séance du jeudi 25 octobre 2022

Compte rendu des décisions du Maire

. Signature d'une convention avec l'Etablissement Français du Sang : il s'agit de soutenir les campagnes de Don de Sang par la sensibilisation aux dons, la publicité des dates de prélèvements, le prêt de la salle polyvalente ou tous autres moyens pouvant être mis à disposition. Le Don de Sang est d'intérêt général, il est important d'en faire la promotion.

Comptes rendus des commissions

1/ Commission finances – juridique – informatique :

- . Situation de trésorerie stable.
- . Point sur la liste des factures à régler : quelques précisions quant aux libellés sinon RAS.
- . Trésorerie toujours largement positive
- . Augmentation des tarifs d'énergie : échanges suite aux actions menées
 - . Parc loisirs : arrêt de l'éclairage extérieur de 19H à 7H du matin
 - . Parc Mairie : arrêt des lampadaires du parc qui rejoignent le parking ainsi que le parking. Ils seront allumés ponctuellement pour les manifestations.
 - . Ecole : on éclaire de 7H à 8H le matin et de 17H à 20H le soir
 - . Eglise : on éclaire uniquement de 17H à 21H.

Nous avons reçu du SIEA, une estimation de notre coût du gaz pour l'année 2023 au regard de nos consommations et du nouveau tarif, celui-ci serait de 51 500 € TTC.

En moyenne, ces 5 dernières années, le coût du chauffage au gaz représentait 14 000 €/an. Nous serons donc très attentifs aux réglages des thermostats !

Préparation budget global 2023 : chacun doit réfléchir aux différents projets et apporter des données chiffrées pour pouvoir les inclure dans le prévisionnel.

JURIDIQUE :

La procédure de reprise des concessions avance : les courriers ont été envoyés aux familles, publication faite dans la presse, le RDV pour la constatation de l'état des tombes est fixé au 16 décembre 2022.

DIVERS :

Les travaux du cimetière sont achevés.
Tableau de suivi de maintenance à améliorer.

2/ Commission travaux – forêt :

Travaux:

. **Ecole :** Visite des locaux par la commission pour inspection des travaux. La deuxième phase est programmée pour février 2023.

. **Travaux en cours :**

- . Réparation du pont de la ZI du Marais effectuée semaine 47. Pose glissière effectuée fin de semaine 48
- . Aménagement Viel Alex effectué semaine 47. Les marquages et la pose d'arceaux pour sécuriser le poteau incendie et le transformateur seront réalisés dès que les conditions météorologiques le permettront.
- . Parc loisirs : Une étude de sol sera lancée afin d'envisager l'aménagement du parc loisirs.
- . Les vitesses enregistrées par le radar pédagogique, route du Puits, pendant deux mois, seront analysées pour en tirer les conclusions.
- . Des travaux d'entretien sur les fontaines ont été effectués pendant qu'elles étaient à l'arrêt.
- . Le contrat d'entretien annuel (tontes, tailles...), avec un prestataire extérieur, va être reconsidéré du fait de l'arrivée d'un agent supplémentaire cette année
- . Nous avons constaté des fissures sur le carrelage de la salle des fêtes fendu (secteur chauffage au sol). Une action avec l'assurance décennale va être enclenchée.

3/ Commission affaires scolaires, vie associative, culturelle, communication, social

Repas des aînés - Dimanche 27 novembre : environ 80 participants ravis de leur journée.

Sacs gourmands

Environ 25 sacs ont été confectionnés par la commission et quatre élèves de CM2 qui souhaitent s'impliquer dans le dispositif Petit Citoyen.

Arbre de Noël : Dimanche 11 décembre : les enfants de Groissiat ont été conviés au spectacle « Pingouins ». Les plus petits, 0-2 ans, auront la visite du Père Noël avec distribution des cadeaux.

Cérémonie des Vœux : fixée le samedi 7 janvier à 11h30 à la salle polyvalente.

4/ Commission cadre de vie – environnement – citoyenneté

. Décorations de Noël : Un inventaire des illuminations a été effectué par la Commission. Des mises au rebus vont être prévues car certaines décorations sont irréparables.

. Bacs jaunes individuels pour le tri : les bacs sont en cours de distribution auprès des habitants de la commune. La collecte alternée des bacs rouges et jaunes débute en janvier 2023.

. Application Panneau Pocket : de nombreux groissiatifs sont abonnés. Ce moyen de diffusion de l'information communale et locale est très apprécié.

Extrait de(s) délibération(s) adoptée(s) à l'unanimité

Régularisations foncières : acquisition des parcelles formant la voirie de l'impasse du Vernay.

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que les services de la mairie ont été saisis d'une demande de régularisation foncière relative à l'impasse du Vernay.

Début 2022, EDF a sollicité l'autorisation de réaliser des travaux dans cette impasse mais il s'est avéré que les cinq parcelles la constituant appartenaient à des propriétaires privées : d'une part à la SA BERNARDINI – entreprise liquidée depuis des années – et d'autre part à des propriétaires riverains habitant la rue du Bief - M et Mme Rollet et M. et Mme Tavernier.

Cette situation juridique est en totale contradiction avec le statut apparent de cette voie laquelle est, aux yeux de tous, une voie publique entretenue comme telle par les services communaux (points à temps, déneigement, éclairage, ...) Les documents et titres de propriété produits par les conjoints Rollet et Tavernier démontrent que la rétrocession à la Commune aurait dû être effectuée, depuis bientôt quarante ans, soit à l'issue de la construction des maisons d'habitation du lotissement de la rue du Bief. Avant ce jour, les propriétaires n'ont jamais effectué de demande auprès de la Commune. Désormais, cet oubli étant réparé, il convient de procéder aux régularisations nécessaires. Pour le permettre, il faut que la commune acquière les parcelles C 665 d'une surface de 205 m², C 648 d'une surface de 63 m², C 650 d'une surface de 27 m², C 652 d'une surface de 42 m² et C 654 d'une surface de 2 m² et les classe ensuite dans le domaine public communal.

Comme stipulé dans les actes notariés portés à la connaissance des services communaux, l'acquisition se fera à titre gratuit. Toutefois, les frais d'actes seront pris en charge par la Commune.

Au vu de ces éléments, sur proposition de Madame le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- de l'autoriser à signer l'acte d'acquisition, à titre gratuit, des parcelles C 665, C 648, C 650, C 652 et C 654 formant la voirie de l'Impasse du Vernay, étant précisé que les frais d'actes seront à la charge de la Commune.
- de confier le dossier à l'étude notariale CBJ à Oyonnax.
- de l'autoriser à signer tous autres documents nécessaires dans le cadre de ce dossier.
- de préciser que la commune fera sienne l'ensemble des servitudes de passage existantes sur les parcelles acquises jusqu'au transfert de la voirie dans le domaine public communal.

. **Ajournée** : Remboursement anticipé d'un prêt Crédit Agricole Centre Est auprès de Haut Bugey Agglomération.

. **Ajournée** : Décision budgétaire modificative n°4.

Informations communales et communautaires

. Communales

. OAP N°4 : les jardins d'Alex : l'opération suit toujours son cours.

. OAP N° 3 secteur Jobin : le promoteur qui a réalisé des études, a déposé un dossier d'urbanisme fin novembre. Ce dossier est en cours d'instruction par les services de HBA.

. Communautaires

. Point sur le chantier de raccordement de la STEP de Martignat à la STEP de Groissiat ; depuis la réunion du 21 juillet 2021, le bureau d'études et les services de HBA ont poursuivi leur travail concernant le tracé de l'ouvrage, les échanges avec les différents organismes concernés, les estimations du budget prévisionnel et le phasage de l'opération qui devrait se dérouler sur 2023.

Questions diverses

. **Rappel : cérémonie des vœux : samedi 07 janvier 2023 à 11h30.**

. Prochaines commissions :

- Finances – Affaires juridiques – Informatique : mardi 24 janvier 2023 à 18h30.
- Travaux – Forêt : à définir.
- Affaires scolaires - vie associative – culturelle – sociale : à définir.
- Cadre de vie – Environnement – Citoyenneté : à définir.

. **Prochaine réunion de conseil municipal : mardi 21 février 2023 à 19h00.**

La séance est levée à 20h30

Le secrétaire de séance
Magalie GAILLOT

